



Île de France
NATATION

GUIDE DE LABELLISATION RÉGIONALE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE NATATION



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE SEINE SAINT DENIS
Fédération Française de Natation



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU VAL D'OISE
NATATION



ÉDITION 2026

SOMMAIRE

1. Introduction et objectifs	3
2. Les labels régionaux	3
3. À qui s'adresse la labellisation régionale ?	3
4. Principes généraux du dispositif	4
5. Prérequis d'accès à la labellisation régionale	4
6. Procédure de candidature	4
7. Les labels et indicateurs	5-8
○ 7.1 Label Apprentissage	5
○ 7.2 Label Natation pour Tous	5-6
○ 7.3 Label Compétition	6-8
■ 7.3.1 Natation course	6
■ 7.3.2 Natation artistique	7
■ 7.3.3 Water-polo	7
■ 7.3.4 Eau libre	8
8. Calendrier prévisionnel	8
9. Valorisation des clubs labellisés	8

1. Introduction et objectifs

La labellisation régionale a pour objectif d'accompagner les clubs affiliés dans leur structuration, de valoriser la qualité des actions menées sur le territoire régional et de renforcer la lisibilité de l'offre sportive auprès des partenaires institutionnels et du grand public.

Ce dispositif s'inscrit en complémentarité de la labellisation fédérale. Il constitue :

- un outil d'aide au développement des clubs,
- un levier de reconnaissance régionale,
- un repère de qualité pour les collectivités et partenaires.

2. Les labels régionaux

La labellisation régionale repose sur trois labels thématiques :

- Label Apprentissage
- Label Natation pour Tous
- Label Compétition

Pour chaque label, trois niveaux de reconnaissance sont définis :

-  **3 vagues** : niveau d'excellence régionale
-  **2 vagues** : club structuré et engagé
-  **1 vague** : club engagé dans une démarche de qualité

Label Excellence Régionale

Un club obtenant 3 vagues dans chacun des trois labels se verra attribuer le Label Excellence Régionale.



3. À qui s'adresse la labellisation régionale ?

La labellisation régionale s'adresse à tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Natation, quel que soit leur niveau de structuration, souhaitant :

- valoriser leurs actions,
- disposer d'un état des lieux objectif,
- s'inscrire dans une démarche de structuration et de progression.

4. Principes généraux du dispositif

- Une labellisation pour une olympiade (révision annuelle du label)
- Une évaluation fondée sur des indicateurs simples, objectifs et vérifiables
- Une analyse réalisée par une commission régionale de labellisation
- Un dispositif complémentaire à la labellisation fédérale

5. Prérequis d'accès à la labellisation régionale

Pour déposer un dossier, le club doit satisfaire aux prérequis suivants :

- Être 100 % licences (attestation sur l'honneur)
- Participer à la vie régionale (présence à l'AG, soutien aux actions de la Ligue, organisation ou participation à des événements)
- Transmettre un projet de développement du club

Le non-respect d'un prérequis entraîne l'irrecevabilité du dossier.

6. Procédure de candidature

Dépôt du dossier

La demande de labellisation régionale s'effectue par voie dématérialisée :

- Envoi du dossier complet à l'adresse : labellisation@lif-natation.fr
- Indiquer dans le mail à quel label vous postulez
- Les pièces jointes doivent être nommées comme ceci : **département-Nomclub-NomDoc** (Exemple : 75-NomClub-Attestation..)

Le dossier comprend seulement : **les attestations de prérequis** (cf : 5. prérequis d'accès)

Instruction du dossier

La commission régionale :

- vérifie les prérequis,
- analyse les indicateurs,
- valide le niveau de label atteint.

7. Les labels et indicateurs

Les indicateurs régionaux s'inspirent directement des principes de la labellisation fédérale appliqués à la réalité du territoire : ils sont lisibles, progressifs et centrés sur la structuration réelle du club. Chaque label est décliné en trois niveaux (1, 2 ou 3 vagues) correspondant à un degré croissant d'exigence.

7.1 Label Apprentissage

Activités prises en compte :

- École de Natation Française (ENF)
- J'Apprends à Nager (JAN)
- Aisance Aquatique (AA)

Indicateurs - Label Apprentissage

INDICATEURS			
Encadrement	3 éducateurs (ENF et/ou AA)	2 éducateurs (ENF et/ou AA)	1 éducateur ENF ou AA
Licences	≥ 100	≥ 60	≥ 30
Activités proposées	Organisation ENF + JAN + AA 4 sessions dont au moins 1 ENF et 1 JAN	Organisation ENF + JAN 1 session ENF + 1 session JAN	Organisation ENF 1 session ENF ou JAN

L'objectif du label Apprentissage est de valoriser les clubs investis dans la formation du nageur, depuis les premiers apprentissages jusqu'au Savoir Nager en Sécurité.

7.2 Label Natation pour Tous

Activités prises en compte :

- Nagez Forme Santé (NFS)
- Nagez Forme Bien-Être (NFBE)
- Sport Adapté (SA)
- Paranatation (Para)

Indicateurs – Label Natation pour Tous

INDICATEURS			
Agrément	2 parmi NFS - NFBE - SA - Para	NFS ou NFBE ou SA ou Para	NFS ou NFBE ou SA ou Para
Encadrement	2 éducateurs (NFS ou NFBE ou SA ou Para)	1 éducateur (NFS ou NFBE ou SA ou Para)	1 éducateur (NFS ou NFBE ou SA ou Para)
Licences NFS et/ou NFBE	≥ 30	≥ 20	≥ 10
Licences SA ou Para	≥ 8	≥ 4	≥ 2
Créneaux	2 activités différentes sur plusieurs créneaux hebdomadaires	1 activité sur plusieurs créneaux	1 activité NFS ou BE ou Sport paranatation ou SA au moins une fois par semaine

Ce label vise à reconnaître l'ouverture du club vers de nouveaux publics et son rôle dans la promotion de la santé et du bien-être par l'activité aquatique.

7.3 Label Compétition

Le label Compétition est décliné par discipline afin de respecter les spécificités sportives.

7.3.1 Natation course

INDICATEURS			
Encadrement : formation continue ?	1 éducateur MSN 4 éducateurs diplômés dont 2 ayant un diplôme fédéral	1 éducateur en formation MSN a minima 2 éducateurs diplômés dont 1 ayant un diplôme fédéral	1 éducateur diplômé
Licences	≥ 40	≥ 25	≥ 15
Compétiteurs en région	≥ 5 nageurs en webconfrontation + 10 nageurs en région	≥ 1 nageur en webconfontation + 5 nageurs en région	≥ 5 nageurs en région
Officiels	≥ 5 officiels dont 1 JA et 1 Juge	≥ 5 officiels dont 1 Juge	≥ 5 officiels

* MSN : Moniteur Sportif de Natation

7.3.2 Natation artistique

INDICATEURS			
Encadrement	≥ 2 entraîneurs titulaires du MSN (ou équivalent) intervenant sur les groupes de natation artistique	≥ 1 entraîneur titulaire du MSN (ou équivalent) intervenant sur les groupes de natation artistique	≥ 1 entraîneur en activité, intervenant sur les groupes de natation artistique, engagé dans une formation FFN en lien avec la discipline
Licences	≥ 50 (compétiteurs)	≥ 30 (compétiteurs)	≥ 10 (compétiteurs)
Compétiteurs en région	≥ 30 athlètes différents engagés en N2 (épreuves qualificatives aux Championnats de France)	≥ 30 athlètes différents engagés en N3 ou en finale Challenge	Participation à ≥ 1 compétition du programme fédéral
Officiels	≥ 2 officiels parmi les niveaux suivants : • Officiel A ou CT complet • Officiel B complet	≥ 2 officiels parmi les niveaux suivants : • Officiel B complet • Officiel C	≥ 1 officiel C complet

* MSN : Moniteur Sportif de Natation

7.3.3 Water-polo

INDICATEURS			
Encadrement	3 éducateurs diplômés dont 2 ayant un diplôme fédéral	2 éducateurs diplômés dont 1 ayant un diplôme fédéral	1 éducateur diplômé
Licences	≥ 60	≥ 30	≥ 15
Equipe en région	≥ 4 équipes en championnat LIFN dont 3 en catégories jeunes	≥ 2 équipes en championnat LIFN dont 1 équipe en catégorie jeunes	≥ 1 équipe en championnat LIFN
Officiels	≥ 10 officiels	≥ 5 officiels	≥ 3 officiels

7.3.4 Eau libre

INDICATEURS			
Encadrement	1 éducateur MSN 4 éducateurs diplômés dont 2 ayant un diplôme fédéral	1 éducateur en formation MSN à minima 2 éducateurs diplômés dont 1 ayant un diplôme fédéral	1 éducateur diplômé
Licences compétiteurs	≥ 20	≥ 10	≥ 5
Résultats régionaux	≥ 5 nageurs participant à au moins 3 étapes de Coupe de France dont au moins une hors Ile-de-France et 2 nageurs au Championnat de France	≥ 4 nageurs participant à au moins 3 étapes de Coupe de France dont une hors Ile- de-France et 1 nageur au Championnat de France	≥ 3 nageurs participant à au moins 2 étapes de Coupe de France
Officiels	≥ 3 officiels dont 1 JA et 1 juge	≥ 2 officiels dont 1 juge ou 1 JA	≥ 1 officiel

* MSN : Moniteur Sportif de Natation

Le plongeon fera l'objet d'un dispositif régional spécifique ultérieur.

8. Calendrier prévisionnel

- **Lancement de la campagne** : début de saison sportive
- **Date limite de dépôt des dossiers** : printemps
- **Instruction des dossiers** : fin de saison
- **Communication des résultats** : avant l'AG régionale

9. Valorisation des clubs labellisés

Les clubs labellisés bénéficient :

- d'une reconnaissance officielle de la Ligue,
- d'une valorisation sur des supports de communication régionaux,
- d'un appui dans leurs démarches auprès des collectivités.

La labellisation régionale constitue un outil stratégique pour renforcer la crédibilité, la visibilité et le développement durable des clubs.